

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

ACCESSIBLE UNIQUEMENT
EN FORMATION CONTINUE



Lieu de la formation
Angers

Contact

Martin ABARNOU
martin.abarnou@univ-angers.fr
Tél. : 02 41 22 67 47

Responsables de la formation

Dr Nicole MESLIER
Dr Hakima OUKSEL
Département de Pneumologie
n.meslier@chu-angers.fr
haouksel@chu-angers.fr
CHU Angers
Tél. : 02 41 35 49 67

Adresse web

www.univ-angers.fr/fcsante



ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE DU PATIENT

— Présentation

L'éducation thérapeutique du patient suscite depuis quelques années un intérêt croissant. De nombreuses études ont montré les bénéfices de l'éducation thérapeutique du patient en terme de qualité de vie, de réduction du nombre des complications, de diminution du nombre d'hospitalisations, d'amélioration de l'adhésion aux soins.

Récemment, plusieurs rapports élaborés par l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé (INPES), la Haute Autorité en Santé (HAS), des directions du ministère et des organismes d'assurance maladie («Amélioration de la qualité de vie des patients atteints de maladies chroniques») ont montré l'intérêt de l'éducation thérapeutique du patient et ont précisé les modalités de mise en œuvre.

Tous les rapports insistent sur la nécessité d'élaborer des programmes d'éducation thérapeutique structurés, évalués et assurés par des professionnels de santé formés. (Circulaire DHOS du 16/07/2008 : Actions de prévention et d'Éducation Thérapeutique relatives aux maladies chroniques).

— Objectifs

Le rapport de 2008 présenté par Monsieur Cristian SAOUT pour le collectif inter associatif sur la santé : «Pour une politique nationale d'éducation thérapeutique du patient» insiste sur certaines recommandations, en particulier :

- l'ETP doit s'intégrer aux formations initiales de tous les professionnels de santé ;
- l'ETP nécessite une formation spécifique et concerne tous les professionnels de santé ;
- un lien contractuel entre les filières de formation à l'ETP, l'Université et les équipes de terrain où elle se pratique, est demandé par la mission.
- il ne s'agit pas d'un nouveau métier mais de nouvelles compétences à acquérir.

La finalité du DU est de permettre aux participants « **d'aider les patients atteints d'affection chronique à acquérir la capacité de gérer leur traitement afin de prévenir les complications résultant de leur propre maladie, tout en conservant ou améliorant leur qualité de vie** » (rapport d'experts de l'OMS 1998).

— Public visé

Ce DU est ouvert à tous les professionnels de santé hospitaliers, en institution ou libéraux concernés par l'ETP (médecins spécialistes ou généralistes, infirmiers, diététiciens, kinésithérapeutes, podologues, ergothérapeutes, pharmaciens, psychologues, orthophonistes,...)

Conditions d'accès à la formation :

Les professionnels ayant un exercice libéral devront avoir un projet clairement établi d'ETP, avec au moins un autre professionnel de santé.

— Poursuite d'études

Le DU permettra d'obtenir l'équivalence du CAS Certificat d'études approfondies en ETP), correspondant à 14 crédits européens (ECTS) afin de s'inscrire directement au DAS (Diplôme d'études approfondies en ETP) délivré par le Service d'Enseignement Thérapeutique des Hôpitaux Universitaires de Genève (8 modules ; 30 ECTS).

— Programme

Cours magistraux, travaux dirigés, tables rondes

Module 1 :

Comprendre le malade chronique en tant que personne pour mieux situer ses besoins en éducation thérapeutique.

Module 2 :

Se donner les repères méthodologiques pour construire avec le patient un projet d'ETP en fonction de son niveau d'autonomie.

Module 3 :

Accompagner le patient dans l'exploration de ses attitudes et motivations.

Module 4 :

Apprendre au patient en s'adaptant à son environnement et au contexte de soins.

— À noter

Organisation de la formation :

- Durée : 140 heures sous forme de d'ateliers pédagogiques, conférences, tables rondes. Chaque participant est accompagné par un membre de l'équipe pédagogique. Travail personnel estimé à 190 heures.
- Calendrier : 4 modules de 5 jours d'octobre à avril
- Lieu de formation : Faculté de Santé d'Angers
- Validation : assiduité aux enseignements, évaluation à la fin de chaque module (rapport de 5 à 10 pages), rédaction d'un mémoire de fin d'étude intégré dans le module 4 en place du rapport de fin d'étude.

Modalités pratiques :

- Candidature : candidature en ligne sur le site de l'Université d'Angers avant le 15 septembre
- Sélection des dossiers : si besoin après entretien avec le candidat par les responsables de la formation
- Début de la formation : octobre
- Nombre d'inscrits : 25 maximum
- Coût de la formation : 2750 euros (+ droits universitaires). Une seconde inscription est possible pour la soutenance du mémoire. Le tarif sera alors celui des droits universitaires.

Visitez notre site



**FACULTÉ
DE SANTÉ**

UNIVERSITÉ D'ANGERS

28 rue Roger Amsler | CS 74521 | 49045 Angers
Cedex 01 | Tél. 02 41 73 58 00
fcsante@contact.univ-angers.fr